

Projet de construction d'un parking silo R+5 au droit du Parking P5 sur la place André-Lazes Commune de Fréjus (83)

Annexe 7. Présentation du projet



CONSTRUCTION D'UN PARKING ISOLE SUR LA PLACE LAZES

La ville de Fréjus souhaite procéder à la construction, sur l'actuelle place André LAZES, d'un parking isolé indépendant en silo de six niveaux dont un en terrasse (R + 5 + terrasse). Cet ouvrage doit accueillir au minimum 300 places afin de répondre aux besoins des activités économiques et résidentielles de ce secteur. Ainsi, la Ville se trouve dans l'obligation de satisfaire les usagers tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la période estivale.

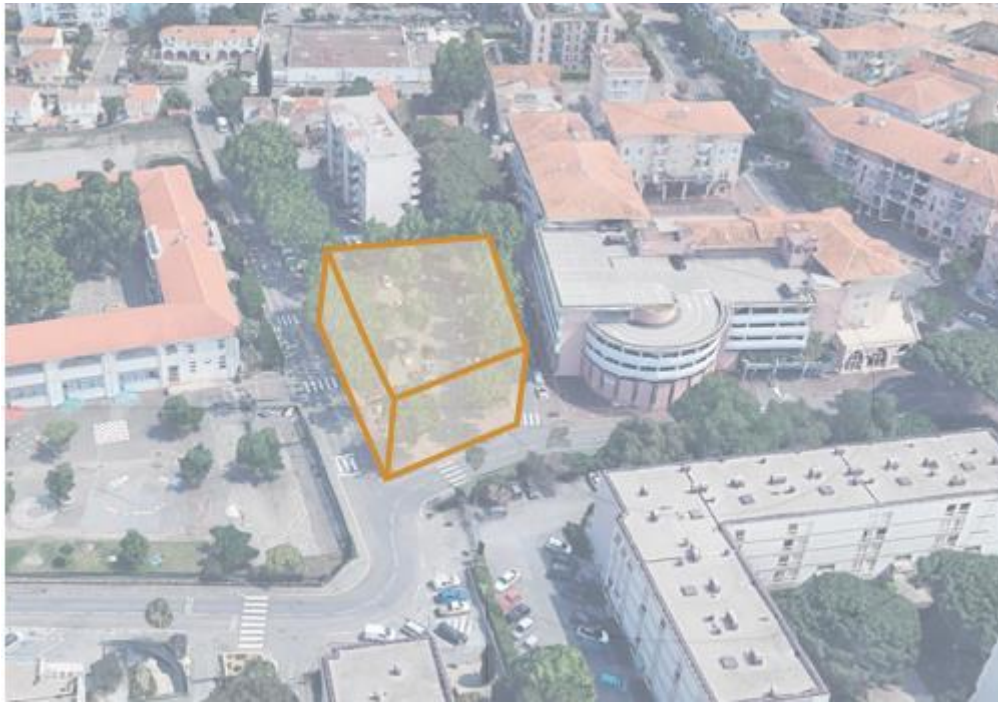
La conception du projet du parking s'inscrit dans une vision globale de développement urbain et de mobilité durable. En tant que maillon essentiel du schéma directeur du réseau de transport urbain, il vise à décongestionner le secteur, favoriser les modes doux tout en s'adaptant aux enjeux climatiques et environnementaux.

Le design du parking sera soigneusement intégré à son environnement, avec une attention particulière portée à l'architecture et à la relation avec les bâtiments voisins. Les façades seront conçues en tenant compte de la perception urbaine. La signalétique et l'éclairage nocturne seront étudiés pour assurer une expérience conviviale et sécurisée. Le projet inclut également la restructuration des aménagements paysagers. En effet, le projet prévoit de transplanter les essences arborées présentes sur le même secteur mais de telle façon à reconnecter les continuités écologiques de la trame verte dans une zone urbaine dense.

Situation du projet :



Implantation du projet :



Le site s'étale sur une surface de l'ordre de 1 700 m² actuellement dédiée à un parking aérien ouvert de 45 places gratuites.

L'accès au parking se fera à partir de la rue dei Anges.

La circulation existante des véhicules sur les voies adjacentes rues dei Anges, André Lazes et dou Cabiscaou sera maintenue.

Le projet comprend non seulement les espaces à construire ou aménager mais aussi la création de tous les ouvrages et éléments nécessaires à la bonne réalisation et au bon fonctionnement de l'ensemble (accès, circulation, barrières, caisses, informatique, sécurité, accessibilité, raccordements, équipements annexes, quais de décharge, 10 % de bornes de recharge électrique, protection des avoisinants et déplacement de réseaux encombrants, etc ...)

Fonctions :

- Stationnement de véhicules légers, vélos et motos.
- Au moins 300 places, si possible plus en fonction d'un équilibre entre coût de construction et durée d'amortissement.
- Entrée et sortie à partir de la rue dei Anges.
- Possibilité de dépose minute au rez-de-chaussée à proximité de l'école.
- Installation d'au moins 30 bornes de recharge rapides électriques payantes, peut-être plus en fonction d'une étude coût/bénéfice.
- 2 % des places seront réservées aux personnes handicapées.
- Signalétique dynamique des places libres

Principes de base :

- Cinq étages sur toute la surface de la place en fonction des contraintes architecturales et de voirie.
- Plusieurs accès piétons avec caisses permettront aux usagers d'accéder facilement, vers la rue dou Cabiscaou et vers l'entrée de l'école Hyppolyte Fabre sise rue André Lazes. Une attention particulière sera portée sur la sécurisation du

parcours suivi par les enfants entre le parking et l'entrée de l'école primaire située de l'autre côté de la rue André Lazes.

- Ascenseur pour handicapés.
- Respect des accès aux immeubles riverains y compris secours/pompiers.
- Espace central de paiement automatique et contrôle par barrières automatiques des entrées et sorties.
- Sanitaires publics.
- Bureau de contrôle et de gestion,
- Surveillance vidéo locale et reliée à la centrale Vidéo de la police municipale.
- Local technique.
- Façades architecturales totalement ventilé avec entrée de lumière en harmonie avec les bâtiments existants. L'ensemble de cet ouvrage se situera au minimum à 8 m des façades des bâtiments existants.
- Éclairage de confort.
- Conservation et replantation des arbres existants dans le prolongement de la rue André Lazes au droit de l'école Hyppolyte Fabre.
- Signalisation lumineuse des cheminements piétons, des sens de circulation, des espaces hors services ou complets.
- Signalétique adaptée à tous les handicaps notamment surdit  et c c t .
- D tection, alarme et s curit  incendie, coupe-feux et colonnes s ches.
- Ventilation et qualit  de l'air.
- Syst me antipollution et de r cup ration/d cantation des eaux pollu es.

Exemple de fonctionnement du futur parking :



 Circulations verticales accès piétons (escalier + ascenseur)

 Caisses

 Stockage